

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LIMALONGES



#### Réunion du 11 mars 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Niot Jean-Marc, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Stoffel Claude, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Hauwaert Gaëlle, Pignoux Cécile

**Absents excusés** : Christian Nicolas (pouvoir donné à Philippe Guillaud), Machy Didier (pouvoir donné à Nathalie Léoment, Albert Nicolas (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Claude Stoffel

**Objet : Commune nouvelle – décision sur passage à la 3<sup>ème</sup> phase d'étude**

**2024/671-722**

Claude Stoffel demande à prendre la parole.

Il souhaite s'exprimer au sujet de la réunion publique qui s'est tenue le samedi 9 mars et précise qu'il avait informé Mme le Maire que cette réunion était, à son sens, prématurée compte tenu que le Conseil Municipal n'avait pas encore pris sa position quant à sa participation à la phase 3, et par conséquent aucun élément précis et concret ne pourrait être présenté aux habitants et qu'au-delà des grandes généralités nous ne pourrions pas répondre à leurs inquiétudes. La tenue de cette réunion au mois d'avril ou mai aurait été de ce fait beaucoup plus concrète et riche en informations.

Il déplore ne pas avoir été entendu et du manque de concertation sur le sujet.

Il précise également, qu'au cours de cette réunion, Mme le Maire n'avait pas à donner son intention de vote sur la poursuite de la phase 3 puisqu'il avait été décidé un vote à bulletin secret au prochain conseil municipal du lundi 11 mars.

Qu'il se désolidarise des propos de Mme le Maire au sujet de la lecture du mail de réponse de Mme la préfète à Mme Bonnisseau et que ce mail n'aurait pas dû être lu en public.

Il regrette également le manque de préparation et de concertation autour de cette réunion.

Nathalie Léoment fait lecture d'un mail de Didier Machy (absent excusé) relatant ses inquiétudes à l'éventuelle intégration à la commune nouvelle.

Mme le maire propose ensuite de procéder au vote à bulletin secret.

Résultats :            Votants : 13            Pour : 3            Contre : 10

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Claude Stoffel  
Secrétaire de séance



Annette Machet  
Maire

